

L'école inclusive : apprendre ensemble pour vivre ensemble

Le 5 juillet dernier, le gouvernement a lancé la concertation nationale *Refondons l'école de la République* avec un objectif : une loi de programmation dès l'automne. Un chantier ambitieux autour de thèmes tels que « La réussite scolaire pour tous », « Les élèves au cœur de la refondation », « Un système éducatif juste et efficace », « Des personnels formés et reconnus ». Une ambition qui doit être à la hauteur de la société que l'on veut pour demain : pour une société du « vivre ensemble », encore faut-il une école du « apprendre ensemble », c'est-à-dire une école ouverte à tous et qui sache s'adapter aux besoins de chacun, une école inclusive !

Et la France a du retard dans ce domaine alors que des pays tels que l'Islande ou l'Angleterre sont déjà dans ce processus et que des instances internationales s'en sont saisis depuis longtemps. Ainsi, l'Unesco, dans ses *Principes directeurs pour l'inclusion* édités en 2005 explique : « L'inclusion est considérée comme un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants (...). Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants. L'inclusion a pour objet d'apporter des réponses adéquates aux besoins d'apprentissage très divers qui s'expriment dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle. (...) »

L'école inclusive n'est donc pas une utopie, mais le processus ne peut aboutir que si la France se donne les moyens, c'est-à-dire pense différemment les finalités de l'école, le système scolaire et ses acteurs que sont élèves, enseignants et autres professionnels du système, parents et partenaires !

Former des êtres pensants ou des êtres passifs : quelle ambition pour les citoyens de demain ?

Quelles finalités pour l'école ? C'est la première question à se poser si l'on entend refonder l'école de la République. De la

réponse donnée dépendent les choix de mise en œuvre et le résultat : une école inclusive ou pas !

L'école doit-elle développer l'esprit critique, apprendre à penser par soi-même, apprendre à apprendre, reconnaître l'autre « différent » comme son égal, former des citoyens libres en capacité de vivre ensemble ou délivrer le maximum de savoirs académiques possibles, exclure ceux qui n'entrent pas dans le moule et/ou ne parviennent pas à s'adapter au système tel qu'il existe, entériner une société discriminante et inégalitaire ?

Comme le soulignent les Principes directeurs de l'UNESCO pour l'inclusion : « Si d'importantes raisons humaines, économiques, sociales et politiques justifient l'adoption d'une politique et d'une démarche d'éducation inclusive, celle-ci est aussi un moyen d'assurer l'épanouissement de chacun et d'établir des relations entre les individus, les groupes et les nations ». Il est en effet légitime de penser que des enfants qui « apprennent ensemble » apprennent également à « vivre ensemble ».

Une école pour tous

Le principe d'une école inclusive est une école conçue pour tous avec tous, qui s'adapte à chacun selon ses capacités et ses besoins. Elle nécessite donc de repenser le système scolaire. Ainsi, toujours selon l'UNESCO : « La démarche de l'éducation inclusive consiste à chercher comment transformer les systèmes éducatifs et les autres cadres d'apprentissage pour les adapter à la diversité des apprenants. Elle a pour objet de permettre tant aux enseignants qu'aux apprenants de se sentir à l'aise avec la diversité et d'y voir un défi et un enrichissement pour l'environnement d'apprentissage plutôt qu'un problème. »

Le système scolaire doit donc être plus individualisé, permettant alors aux enseignants d'accompagner chaque élève, en fonction d'objectifs fixés en fonction de ses capacités quelles qu'elles soient, mais aussi de les évaluer sans les dévaloriser. Ce qui nécessite évidemment plus d'enseignants que de classes, afin de fonctionner par

groupes de niveaux, d'intérêts, de projets..., mais aussi une formation des enseignants à l'accueil de la différence et à l'adaptation de la pédagogie aux capacités de chacun avec pour corollaire des rythmes, des programmes, des méthodes d'enseignement et un système d'évaluation adaptés à la diversité des élèves.

Une école avec tous

L'école inclusive c'est certes une école pour tous mais aussi une école avec tous. Ainsi, enseignants bien sûr, mais aussi autres professionnels du système scolaire, élèves, parents et partenaires extérieurs ont une place à avoir, un rôle à jouer. Il suffit de mettre en place des mesures simples comme, par exemple : le décloisonnement avec la mise en place de groupes de niveaux ; la fluidité des parcours ; la pair émulation avec le développement de l'entraide et du tutorat entre élèves ; l'accueil des parents dans l'école comme des alliés dans la mise en place des réponses adaptées à leurs enfants ; la prise en compte du monde extérieur (culturel, médico-social, de l'entreprise) comme partenaires d'une ouverture effective de l'école.

L'école est bien souvent le reflet de la société et un vecteur de transformation. Le système éducatif doit être capable d'offrir les moyens de compenser les inégalités sociales et territoriales. En mai 2007, Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, écrivait : « La réalisation du droit à l'éducation représente le fondement nécessaire sur lequel construire une société véritablement inclusive, dont tous les membres apprennent ensemble et participent sur un pied d'égalité. (...) Assurer une éducation de qualité pour tous demeure l'un des enjeux les plus ambitieux de notre époque. Pourtant, avec des législations et des politiques efficaces, il est possible de créer un monde d'inclusion. (...) »

Il n'y a plus qu'à !

Jean-Marie Barbier
président de l'APF

Brèves d'actu

Handicap et rentrée scolaire : entre avancées et points de vigilance !

Alors que la rentrée scolaire approche et à l'heure de la concertation sur la refondation de l'école lancée par le gouvernement il y a quelques semaines, l'APF tient à souligner les avancées mais surtout les points de vigilance à avoir pour cette année en matière de scolarisation des élèves en situation de handicap. Des avancées grâce à la création de l'aide mutualisée qui devrait permettre l'accompagnement de plusieurs enfants en fonction de leurs besoins spécifiques ; des points de vigilance car cette aide ne sera effective que pour les nouvelles demandes d'accompagnement et l'aide individuelle pourrait connaître des ratés avec la question du renouvellement des contrats aidés.

Pour l'APF, cette rentrée 2012 a donc valeur de « test » en attendant le résultat de la concertation sur la refondation de l'école lancée par le gouvernement il y a quelques semaines. L'association espère voir pris en compte, dans la loi qui en découlera, les besoins de formation initiale des enseignants, de rythmes scolaires, d'évaluations... plus adaptés aux élèves en situation de handicap.

Plus d'infos sur www.reflexe-handicap.org

« Raconte-moi ton école » : le dossier du magazine *Faire Face* de septembre



William, Samy, Aminata, Johnjoe, David : ils ont entre 8 et 13 ans et sont scolarisés en milieu ordinaire. Rythme des cours, réactions de leurs camarades face à leur handicap, adaptations spécifiques, matières préférées, accessibilité, auxiliaire de vie scolaire... avec leurs mots, sans détour, ils racontent comment ils vivent l'école au quotidien.

Plus d'infos sur www.faire-face.fr

3^e soirée APF Entreprises le 13 novembre à Paris

La 3^e soirée APF Entreprises se tiendra le 13 novembre, salle Wagram, à Paris. Organisée depuis 2010, par le réseau économique de l'APF, cette soirée met à l'honneur les personnes en situation de handicap qui travaillent dans les entreprises adaptées (EA) et les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ainsi que les entreprises qui veulent avec force et sincérité nouer des liens durables avec le secteur du travail adapté et protégé.

Elle s'adresse aux décideurs d'entreprises privées ou publiques, ainsi qu'à tous les acteurs économiques et politiques qui s'inscrivent dans une démarche économique et sociétale responsable.

À cette occasion, les « trophées APF Entreprises » seront remis à des entreprises du secteur public et privé, pour valoriser leur engagement avec le réseau et souligner leur politique en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

En novembre durant le mois de l'Économie sociale et solidaire, la soirée APF Entreprises constitue le rendez-vous économique majeur de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Plus d'infos sur www.apf-entreprises-soiree.fr

L'APF lance les Etats régionaux de l'inclusion



L'Association des Paralysés de France lance les Etats régionaux de l'inclusion afin de mesurer concrètement la progression de l'inclusion dans chaque région. A partir de l'automne 2012 et durant cinq ans, les équipes régionales de l'APF réuniront les acteurs locaux de la société civile autour de l'un des enjeux suivants : éducation, emploi, accès à la vie de la Cité, solidarité et vieillissement... Avec ces Etats régionaux, l'APF a l'ambition de faire progresser concrètement l'inclusion, sur le terrain, en dressant un état des lieux annuel de l'avancement de la société inclusive dans chaque région. Cet état des lieux s'appuiera sur le degré de participation sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille dans les différents domaines de la vie quotidienne ; mais aussi sur l'identification des freins, leviers et résultats à atteindre d'une année sur l'autre. Une façon de faire progresser sur le territoire, concrètement, avec tous les acteurs concernés, la société inclusive que défend l'association.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, l'APF s'appuiera sur les compétences et l'expertise des acteurs de la société civile : associations, institutionnels, usagers de services médico-sociaux, etc. Ces Etats régionaux ciblent les responsables politiques et administratifs, les entreprises, les associations œuvrant dans la région, les professionnels concernés et tous les citoyens mobilisés pour la construction d'une société ouverte à tous.

Calendrier des événements déjà prévus :

Alsace	7 mars 2013
Aquitaine	fin d'année 2012
Auvergne	14 février 2013
Bourgogne	27 novembre 2012
Bretagne	mars 2013
Centre	mars 2013
Champagne-Ardenne	mars 2013
Franche-Comté	9 novembre 2012
Languedoc-Roussillon	début 2013
Nord-Pas-de-Calais	mars 2013
Picardie	mars 2013
Rhône-Alpes	25 septembre 2012